

PLANS DE COMPETITIVITE MELLE / BELLE ETOILE / VALENCE

LA DIRECTION GENERALE REVOIT SA COPIE

A l'ordre du jour du Comité Central d'Entreprise Rhodia Opérations (CCE du 5 mai) était prévue la suite de la procédure sur les **projets dits « de compétitivité »** des sites de Melle, Belle Etoile et Valence et ses incidences sur les effectifs du CRTL et Saint-Fons Chimie.

Plusieurs interventions des élus, dans les réunions précédentes, ont amené la Direction à mettre fin aux procédures en cours en CCE et à passer par l'application de l'accord Groupe de mars 2007 sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Pour rappel, cet accord prévoit la présentation sur les Etablissements des **Diagnosics Annuels des Métiers, des Emplois et des Compétences (DAMEC)**. **Si cette présentation fait apparaître des emplois menacés, un processus de gestion anticipée** devra être mis en place notamment par des **plans d'actions adaptés, formations, évolutions de carrières**, voir des reclassements interne, ..., permettant ainsi d'éviter des licenciements.

Pour autant, rien n'est réglé et les projets de la Direction restent évidemment d'actualité.

Les expertises diligentées par le CCE font d'ailleurs apparaître les aberrations, les incohérences et les dangers de ces plans, en terme de conditions de travail ou lorsque l'Entreprise devra répondre aux demandes des clients à la sortie de la crise.

A présent, c'est aux Comités d'Etablissements d'être informés et consultés.

Pour la CFDT, la compétitivité des Entreprises et des sites RHODIA passe avant tout par des actions dans les domaines commerciaux, recherches, investissements et amélioration des procédés.

Concernant l'emploi, les priorités sont la gestion des compétences et le reclassement interne.

Paris, le 6 mai 2009

Adhérez à la CFDT !